

Les rouages de l'amour et du hasard

*Homogamie et hypergamie
dans la France et l'Europe contemporaines :
dimensions socioéconomique et d'éducation, variations et mécanismes*

Milan Bouchet-Valat

Sous la direction de Louis-André Vallet

La sociologie française a produit une riche tradition de travaux sur les circonstances et les déterminants du choix du conjoint, depuis l'étude d'Alain Girard puis celles de Michel Bozon et François Héran, jusqu'à des publications récentes étendant l'analyse aux cas du premier partenaire sexuel ou des sites de rencontres en ligne. En dépit des transformations importantes des modèles conjugaux depuis plusieurs décennies, la persistance d'une tendance à former des couples dans lesquels les conjoints appartiennent à des milieux sociaux proches – homogamie sociale – est clairement attestée. Par ailleurs, l'existence d'asymétries entre hommes et femmes du point de vue du choix du conjoint, sous la forme d'une tendance à former des couples dans lesquels la femme occupe une position inférieure à son conjoint – hypergamie féminine ou hypogamie masculine –, est bien documentée. Il est clair que l'amour n'est pas aveugle aux distinctions sociales.

Ces résultats classiques et régulièrement mis à jour ont cependant amené – nous semble-t-il un peu rapidement – de nombreux auteurs à conclure que ni l'homogamie ni l'hypergamie n'avaient véritablement évolué au cours du temps. L'idée d'un renforcement de la ressemblance entre conjoints en termes d'éducation est même souvent reprise. Pourtant, de nombreux arguments, parfois développés par les mêmes auteurs, incitent à penser que ces deux phénomènes auraient dû s'affaiblir. À l'œuvre sur le long terme, et amplifiée suite aux transformations sociales initiées dans les années 1960 aussi bien dans le domaine de la famille que dans celui de la stratification sociale, un mouvement d'individualisation a été identifié dès les origines de la sociologie comme constitutif de la modernité. Reprise et détaillée par la littérature internationale plus récente sous le nom générique de théories de la modernisation, cette thèse implique que le choix du conjoint devrait progressivement s'émanciper à l'influence de l'entourage et de considérations directement liées au statut social, alors que l'exode rural, la mobilité sociale, la massification scolaire et la tertiarisation des emplois devraient entraîner une augmentation des échanges entre groupes sociaux (notion d'ouverture sociale).

Cette thèse met à l'épreuve ce cadre théorique très large en étudiant à partir des données de grandes enquêtes les évolutions et mécanismes de l'homogamie et de l'hypergamie en France au cours des dernières décennies, et ses variations entre les régions des pays de l'Europe dans les

années 2000. Elle montre que ces deux dimensions du choix du conjoint se sont nettement affaiblies au cours du temps en France. Au niveau européen, leurs variations paraissent largement en accord avec les théories de la modernisation. L'étude est divisée en trois parties.

La première partie traite des évolutions annuelles de l'homogamie en France entre 1969 et 2011, en termes de diplôme, de classe et d'origine sociales, mais aussi de salaire et de statut d'emploi, à partir des enquêtes Emploi conduites par l'Insee. Elle montre que l'on observe un net affaiblissement de l'homogamie selon les trois dimensions étudiées. Cette évolution persiste au-delà de ce qu'impliquent les évolutions structurelles de la population (homogamie relative mesurée par les *odds ratios*) : la composition des couples est plus proche qu'il y a quarante ans d'une situation dans laquelle les conjoints se choisiraient au hasard. Seule la tendance à l'entre-soi des diplômés des grandes écoles s'est renforcée au cours du temps.

Symptôme autant que cause de l'affaiblissement de la conscience de classe au sein de la société française, cette évolution ne semble pas être contredite par l'apparition de nouveaux clivages. L'étude de l'évolution de l'association entre les salaires des conjoints montre que l'augmentation de l'activité professionnelle des femmes et de leur contribution au total des salaires depuis 1990 a, de manière relativement contre-intuitive, entraîné une diminution des inégalités de salaire entre couples ; en outre, parmi les couples bi-actifs, les conjoints touchent des salaires moins proches qu'auparavant. De même, si la proportion de couples composés de deux précaires a explosé depuis les années 1980, aucune tendance à la constitution d'un groupe social du « précaire » n'est à relever.

La seconde partie étudie l'hypergamie, ses conséquences sur le célibat des hommes et des femmes, et les mécanismes du choix du conjoint. Elle met en évidence, à partir des mêmes enquêtes, des évolutions très marquées des asymétries genrées. Du point de vue du diplôme tout d'abord, les femmes sont désormais globalement plus éduquées que leurs conjoints depuis l'an 2000 ; cette inversion persiste une fois contrôlée l'influence de la structure de la population, indiquant la faiblesse de la norme d'hypergamie féminine. Du point de vue de la classe sociale, les évolutions sont aussi notables, quoique plus lentes ; en revanche, la tendance à former des couples à hypergamie féminine du point de vue professionnel au-delà de ce qu'impose la structure de la population a quasiment disparu, signalant une évolution plus marquée des modèles conjugaux que des carrières féminines et du marché du travail. Enfin, aucune tendance à l'hypergamie n'a pu être identifiée du point de vue de l'origine sociale des individus.

Ces évolutions ont entraîné une diminution très nette des différences entre hommes et femmes dans la distribution sociale du célibat. En effet, nous confirmons que lorsque l'hypergamie prévaut, les femmes au statut social le plus élevé et les hommes au statut social le moins élevé, éprouvant des difficultés à former un couple respectant ce modèle, sont plus fréquemment célibataires. Mais ce mécanisme a disparu avec la résorption de l'hypergamie. Nous montrons par ailleurs à l'aide de l'enquête Étude de l'histoire familiale (Insee-Ined, 1999) que le fort taux de célibat des femmes les plus diplômées s'expliquait pour les générations nées avant 1945 par une forte diminution des chances de mise en couple des femmes après 25 ans (traditionnellement l'âge de « coiffer Sainte-Catherine ») ; cette barrière ne frappe plus les femmes qui prolongent leurs études parmi les cohortes les plus récentes.

Finalement, une analyse des déterminants biographiques de la mise en couple réalisée à partir

des mêmes données et de l'enquête Biographies et entourage (Ined, 2001) montre que la scolarisation renforce l'homogamie d'éducation ; néanmoins, cet effet est suffisamment modeste pour ne pas avoir contrecarré l'effet d'autres évolutions sociales, en dépit d'un contexte de net allongement des études. Cette étude relève aussi que l'hypergamie augmente avec l'âge de mise en couple, mais que cet effet était moins marqué parmi les femmes des générations nées avant-guerre ; ces résultats s'expliquent par l'évolution avec l'âge de la structure de la population des célibataires du sexe opposé au sein de chaque cohorte, illustrant l'importance de la structure du marché conjugal dans la détermination du choix du conjoint.

La troisième partie passe d'une comparaison dans le temps à une comparaison dans l'espace, en portant l'attention sur les variations et les déterminants de l'homogamie et de l'hypergamie parmi 64 régions de l'Union européenne. Elle est l'occasion de mettre à l'épreuve plus précisément les théories de la modernisation. À partir de l'Enquête sur les forces de travail (*European Labour Force Survey*) 2011 d'Eurostat, nous mettons en évidence des variations notables de l'homogamie et de l'hypergamie d'éducation et socioéconomique, qui apparaissent assez fortement corrélées. L'homogamie d'éducation s'affaiblit nettement d'Est en Ouest, avec des exceptions. L'homogamie socioéconomique, généralement moins élevée, varie selon un schéma moins simple ; elle est généralement plus forte dans les régions à dominante catholique, ainsi que dans les grandes capitales. Outre ces variations dans le niveau de l'homogamie, nous observons des différences secondaires concernant sa structure : celle-ci recoupe l'organisation du système scolaire pour l'homogamie d'éducation, alors qu'elle oppose homogamie des indépendants et des classes supérieures (en Allemagne, en France et aux Pays-Bas) à l'homogamie des classes populaires (en Europe du Sud) pour l'homogamie socioéconomique. De son côté, l'hypergamie apparaît majoritaire mais pas systématique en Europe, aussi bien en contrôlant qu'en ne contrôlant pas l'influence de la structure sociale (hypergamie relative) : plusieurs régions présentent même une tendance à l'hypogamie féminine en termes d'éducation et de groupe socioéconomique. Enfin, les deux dimensions de l'hypergamie varient dans le même sens, mais pas de manière très nette.

Une étude des déterminants de ces variations, fondée notamment sur les mêmes données ainsi que sur les vagues 1 à 5 (2002-2010) de l'Enquête sociale européenne (*European Social Survey*), valide largement le cadre des théories de la modernisation. Le premier facteur est commun aux deux composantes de l'homogamie et de l'hypergamie : il s'agit simultanément du degré de libéralisme culturel et d'ouverture sociale (association négative). Nous relevons en outre des oppositions secondaires concernant les intensités relatives de l'homogamie et de l'hypergamie, ainsi que de leurs composantes éducative et socioéconomique. Il apparaît que l'homogamie et l'hypergamie s'expriment sur les mêmes composantes : la domination masculine suit les contours de la stratification sociale. Cependant, si les variations de l'homogamie sont très bien expliquées par le modèle, celles de l'hypergamie sont moins bien décrites. Au total, l'individualisation et l'activité féminine apparaissent négativement corrélés avec l'homogamie et l'hypergamie. En revanche, le lien entre homogamie et inégalités apparaît ambigu, confirmant les résultats des études de la mobilité sociale : une faible homogamie semble pouvoir à la fois être le signe et la cause d'écart plus faibles entre groupes sociaux ; mais à l'inverse, une faible conscience de classe – liée à une faible homogamie – pourrait favoriser leur renforcement.